

6^{ÈME} JOURNÉE DU MANAGEMENT JURIDIQUE

Newsletter n°3

Juin 2016

EDITO



Organisée pour la 6^{ème} année consécutive, la [Journée du Management juridique](#) aura lieu le 30 juin 2016 à l'UIC Espace Congrès à Paris 15^{ème}.

Véritable lieu d'échanges et de rencontres, cette journée de formation est l'occasion d'aborder toutes les questions qui intéressent le management de la fonction juridique en entreprise ou en collectivités. Qu'ils s'agissent de communication, de gestion du budget, de contract management, de positionnement ou de leadership, de la visibilité ou de l'image du juriste ou encore de digitalisation et d'innovation, tous les sujets qui font l'actualité des directions juridiques sont traités. Au cours de 4 tables rondes, des experts se succèdent à la tribune pour vous apporter l'éclairage nécessaire et la réflexion qui vous permettront d'améliorer ou d'instaurer le management indispensable au bon fonctionnement de votre direction juridique.

Au sommaire de cette dernière et 3^{ème} newsletter, la table ronde portant sur les multiples défis du système d'information juridique, avec l'interview de Nicolas Sarraquigne, Responsable Ventes France LEGISWAY ; Théodore de Saint Remy, Responsable Nouveaux Marchés LEGISWAY, mais aussi la présentation de LEGISWAY, un de nos plus fidèles partenaires depuis les débuts de cette journée.

Bonne lecture !

Laurine Tavitian

[Découvrez les trois autres tables rondes sur le site de la journée](#)

6^{ÈME} JOURNÉE DU MANAGEMENT JURIDIQUE

Optimisation
Rencontre
Formation
Innovation
Echange
Risque
Partage

30 JUIN
2016

UICP - Espace Congrès
16, rue Jean Rey - 75015 Paris

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : À deux pas de la Tour Eiffel - UICP Espace Congrès
16, rue Jean Rey - 75015 Paris

Parking : Pullman

Accès : Métro ligne 6 station Bir-Hakeim,
RER C station Champ de Mars,
Bus ligne 42, 69, 82, 87.

www.journeemanagementjuridique.com

Organisateur :



Partenaires :



Gold :



Médias :



Institutionnels :



6^{ÈME} JOURNÉE DU MANAGEMENT JURIDIQUE

Focus sur la table ronde : Réussir en "milieu hostile", les multiples défis du système d'information juridique (SI).

Si vous rencontrez un directeur Juridique en 2016 : vous avez une chance sur deux qu'il n'ait jamais déployé de SI métier dans son entreprise !

Pourtant son voisin sur les bancs de l'école devenu DRH ou DAF a vécu au moins 3 déploiements depuis son début de carrière...

Quelles sont les conséquences de ce constat ? Passer à l'action et réussir le défi de la « digitalisation » juridique peut devenir un vrai parcours du combattant.

Au travers de témoignages et de retours d'expériences vous apprendrez peut-être ce qui fera de vous celui ou celle qui a réussi ce challenge :

- Comment convaincre en interne ?
- Comment aller chercher les budgets ?
- Comment passer les obstacles multiples qui ne manqueront pas de se dresser devant vous ?

Une fois lancé et même bien après, votre projet vous réservera bien des surprises... Il sera alors déterminant de rester à la manœuvre, pour faire de votre SI juridique un MOYEN au service de votre stratégie juridique.

Ce défi est permanent car il faut désormais prendre sa place durablement dans un éco-système SI devenu global, qui diffuse sa « bonne parole digitale » de plus en plus loin dans vos process quotidiens... eux même challengés régulièrement.

D'où la nécessité de toujours garder à l'esprit, au-delà des difficultés, ce qui apportera une valeur ajoutée forte aux clients internes du département « Legal ».

Condition sine qua non pour réussir en milieu décidément « hostile » !

Table ronde animée par :



Nicolas Sarraquigne,
Responsable Ventes France - LEGISWAY



Théodore de Saint Remy,
Responsable Nouveaux Marchés - LEGISWAY

Avec : Didier Lucotte, Director Corporate Legal Affairs Infrastructure and Services - ST Micro Electronics



Sabine Martin, Directeur Juridique
Knowledge Management -
Groupe Orange



Adeline Fedrizzi,
consultante - Green Conseil

Organisateur :



Partenaires :



Gold :



Médias :



Institutionnels :



6ÈME JOURNÉE DU MANAGEMENT JURIDIQUE

Interview de Nicolas Sarraquigne, Responsable Ventes France LEGISWAY et Théodore de Saint Remy, Responsable Nouveaux Marchés LEGISWAY



de l'entreprise qui guident la stratégie juridique, le SI devant être au service de l'ensemble. N'en déplaise aux DSI qui auraient parfois (pas toujours!) tendance à imposer leurs contraintes... Et qui pèsent beaucoup plus lourd dans les arbitrages budgétaires.

Pourquoi ce sujet concerne toutes les directions juridiques ?

Car elles sont très souvent en retard par rapport aux autres directions support et partent de plus loin. Par ailleurs l'intégration de l'expertise juridique aux process de l'entreprise se généralise : il est tout simplement impossible de performer en restant «à côté» de l'écosystème IT. Cette tendance est non seulement généralisée, mais aussi irréversible !

Partout, la DJ, est désormais pleinement contributrice à la performance de l'entreprise, un pôle créateur de valeur contribuant à sa rentabilité.

Dans ce contexte quelle direction juridique peut s'exonérer de faire sa propre « révolution digitale » ? Réponse : aucune !

Quel est ce milieu hostile dont vous allez parler ?

Le contexte économique global et la transformation permanente des entreprises constituent un milieu «mouvant» où les dangers sont nombreux, protéiformes, et parfois inattendus !

La sécurité juridique est imposée par le climat des affaires, exigée par le management et les actionnaires, et pourtant la mise en place des solutions nécessaires est bien souvent un parcours du combattant ! Des attaques directes ou indirectes comparables à l'hostilité d'une jungle...

Quel est le lien entre système d'information et stratégie juridique ?

Il est primordial de ne jamais perdre de vue que le SI doit rester un moyen ! Ce sont donc les objectifs stratégiques



77-81 Bd de la République
92250 La Garenne-Colombes
Tél. : 01 46 67 77 00
Site Web : www.legisway.com

Editeur français sur le marché du Contract Management, Legisway propose une solution innovante de gestion des contrats et de pilotage des activités juridiques : Contrat'tech. La solution offre

une palette de fonctionnalités puissantes pour sécuriser le patrimoine contractuel des entreprises, optimiser la gestion des affaires, piloter les risques et atteindre un haut niveau de conformité juridique dans tous les domaines.

De la start-up française en 2 000 à la PME de 45 personnes aujourd'hui, Legisway affiche un chiffre d'affaires de 4,1 M€. 60 % des salariés sont actionnaires de Legisway, preuve de leur adhésion au projet d'entreprise.

Avec plus de 30 000 utilisateurs à travers le monde, Legisway répond aux besoins de 300 entreprises dont 40 % du CAC 40 et une centaine de PME.

Organisateur :



Partenaires :



Gold :



Médias :



Institutionnels :



6ÈME

JOURNÉE DU MANAGEMENT JURIDIQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je m'inscris :

Nom : Prénom :

Société ou cabinet :

Profession :

Adresse postale :

Code postal et ville, pays si hors France :

Tél. : Email :

Inscription à la journée 200 € HT (accès aux conférences, déjeuner et cocktail de remise du Prix).
60 euros HT par conférences

remise de 5% (2 inscrits) remise de 10% (3 inscrits) remise de 15% (4 inscrits)

Tarif demandeur d'emploi : 50% (sur justificatif). Inscription avant le 5 juin : 150 € HT

Convention de formation

Nom du signataire : Prénom :

Mail : Téléphone :

J'assisterai à la table ronde : 9h30-11h 11h30-13h 14h30-16h 16h30-18h

Je serai présent : au déjeuner au cocktail

MERCI DE RENVOYER CE BULLETIN COMPLÉTÉ accompagné de votre règlement :

LEGITEAM - 17, rue de Seine - 92100 Boulogne ou par fax au 01 46 09 13 85
Pour tout renseignement : Tél. : 01 70 71 53 80 - salonjuridique@legiteam.fr

Vous pouvez régler en ajoutant la TVA 20% par chèque, virement ou en ligne par carte bancaire pour accélérer et garantir votre inscription à www.village-justice.com/paiement (interface sécurisée) en indiquant en référence JM2016 + votre nom. Le règlement doit parvenir avant l'événement (sauf dérogation pour les organismes publics ou autres ayant un délai de paiement supérieur).

Une confirmation d'inscription valant convocation à la formation ainsi qu'une facture vous seront adressées. Toute inscription est définitive et ne pourra donner lieu à remboursement sauf sur justificatif.

Legiteam est un organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 92 15858 92 auprès du préfet de Région d'Ile de France. Pour toute demande de prise en charge, contactez nous au 01 70 71 53 80 ou indiquez le au moment de votre inscription. Legiteam est un organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 92 15858 92 auprès du préfet de Région d'Ile de France. Pour toute demande de prise en charge, contactez nous au 01 70 71 53 80 ou indiquez le au moment de votre inscription.

www.journeemanagementjuridique.com

Organisateur :



Partenaires :



Gold :



Médias :



Institutionnels :

